

**Conseil de sécurité****Distr.
GENERALE****S/23269
4 décembre 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE****LETTRE DATEE DU 4 DECEMBRE 1991, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance ce qui suit :

Dans la nuit du 1er au 2 novembre 1991, un camion-citerne iraquien de marque "SCANIA", ayant à son bord le conducteur Aquil Kadhim Saad et son assistant Ibrahim Hamid Salman, tous deux rattachés à la police des frontières iraqiennes, approvisionnait en eau les postes de garde frontaliers iraqiens près de la frontière iraquo-saoudienne lorsqu'il s'est égaré et a pénétré par inadvertance en territoire saoudien dans la zone située entre les postes de garde saoudiens de Hachra et Makar Naam, où il a été saisi par les autorités frontalières saoudiennes. Le 2 novembre 1991, à 8 heures, le camion susmentionné a été repéré devant le poste de garde saoudien de Makar Naam, où il se trouve toujours et où ses deux passagers sont encore détenus par la partie saoudienne.

En tenant la partie saoudienne responsable de la sécurité des deux ressortissants iraqiens susmentionnés, le Gouvernement iraquien vous prie d'intervenir à titre humanitaire et de prendre les mesures que vous jugerez propres à inciter les autorités saoudiennes à libérer ces deux iraqiens et à leur permettre de retourner avec leur véhicule en Iraq.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document au Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur.

Représentant permanent

(Signé) Abdul Amir A. AL-ANBARI

